

Arricia, 29 mai – 19 juin 2022

**DOCUMENT
PROGRAMMATIQUE
DU XI^e CHAPITRE
GENERAL**

17 juin 2022

OBJECTIF 2022-2028

« Laissez-vous transformer en renouvelant votre façon de penser » (Rm 12, 2)

En nous laissant transformer par l'écoute de la Parole de Dieu, en dialogue avec le monde en profonde métamorphose, nous, "éditeurs" pauliniens, nous nous engageons à être des artisans de communion pour annoncer prophétiquement la joie de l'Évangile.

Premier noyau

Appelés...

LE PAULINIEN ET SES RACINES CHARISMATIQUES

Priorité

1.1.

Raviver l'identité et la vitalité de notre être "éditeur" paulinien aujourd'hui, en nous inspirant de l'universalité et du zèle apostolique de saint Paul, homme de relation et de communion, et par les intuitions prophétiques de notre fondateur, le Bienheureux Jacques Alberione.

Lignes d'action

1.1.1.

Que les Supérieurs locaux :

- valorisent, pour l'animation communautaire, des matériels d'approfondissement sur notre héritage charismatique, particulièrement ceux proposés par le Gouvernement de Circonscription, par le Gouvernement général et par le Centre de Spiritualité Paulinienne.

1.1.2.

Que le Supérieur de Circonscription avec son Conseil :

- promeuve des initiatives pour la connaissance et l'approfondissement de saint Paul et du Bienheureux Jacques Alberione, en particulier sur des thèmes liés à la dimension relationnelle, à l'attention aux signes des temps et à la créativité apostolique.

1.1.3.

Que le Supérieur général, en accord avec les Supérieurs de Circonscription :

- identifie les confrères à préparer dans le domaine de la spiritualité et du charisme.

Que le Supérieur général avec son Conseil :

1.1.4.

- s'engage à consolider et à développer le Centre de Spiritualité Paulinienne.

1.1.5.

- continue, en dialogue avec les Circonscriptions, à redessiner la géographie paulinienne, ayant comme premier critère le développement durable et génératif de notre mission.

Priorité

1.2.

Cultiver la fraternité en Jésus Maître, Voie, Vérité et Vie, dans la prière commune, le pardon réciproque, l'accueil et la collaboration pour rendre nos communautés crédibles et de témoignage fécond.

Lignes d'action

Que tout Paulinien :

1.2.1

- en se laissant transformer par la Parole de Dieu et par l'Eucharistie, soit un témoin joyeux de sa vocation dans la communauté, dans les centres d'apostolat, dans les milieux où il œuvre, y compris le monde numérique.

1.2.2

- cultive la fraternité, le respect et l'attention aux frères, la patience dans l'écoute et le dialogue, la disponibilité missionnaire pour devenir signe crédible de la vocation paulinienne.

1.2.3.

Que les Pauliniens qui accomplissent le service de l'autorité, à tous les niveaux:

- accordent une attention particulière au dialogue intergénérationnel, au soin intégral des confrères âgés, à l'accompagnement attentionné de nos jeunes et confrères en difficultés.

Deuxième noyau

...pour annoncer prophétiquement la joie de l'évangile dans la culture de la communication...

LE PAULINIEN EN MISSION : FORMATION INTÉGRALE POUR LA MISSION

Priorité

2.1.

Garantir au Paulinien des processus intégraux et génératifs de formation, ouverts à l'internationalité et au multiculturalisme, qui l'habilitent à répondre avec passion aux exigences de la mission.

Lignes d'action

Que le Supérieur de Circonscription avec son Conseil :

2.1.1.

- promeuve, dans un parcours de formation permanente, des rencontres d'étude sur les contenus du 2^e Séminaire International des Éditeurs Pauliniens et du 2^e Séminaire International sur la Formation Paulinienne pour la Mission pour approfondir la connaissance de la culture actuelle de la communication et agir en elle de manière plus incisive.

2.1.2.

- garantisse la mise à jour du *Projet apostolique* et de l'*Iter de formation*, en se servant des *Lignes éditoriales* et du *Décatalogue de la formation paulinienne pour la mission*.

Que le Supérieur général avec son Conseil, par le biais du Secrétariat International de Pastorale vocationnelle et de Formation (SIF) :

2.1.3.

- élabore, au bénéfice des Circonscriptions, des lignes directrices pour l'accompagnement des Pauliniens pendant les dix premières années de leur profession perpétuelle.

2.1.4.

- organise, au cours des trois premières années de son mandat, un cours intensif de formation paulinienne pour les formateurs.

2.1.5.

- organise avant l'Inter-chapitre, un Séminaire International sur la Pastorale des Vocations pour connaître les jeunes d'aujourd'hui et renouveler nos méthodologies de dialogue et d'accompagnement à leur égard.

Priorité

2.2.

Recréer et réorganiser l'apostolat, dans la fidélité à notre identité charismatique, pour répondre aux besoins de nos interlocuteurs, où et comme ils sont (Cf. *Message pour la 55e Journée mondiale des Communications sociales*), en mettant l'accent sur le champ numérique.

Lignes d'action

Que le Supérieur général avec son Conseil :

2.2.1.

- promeuve ou consolide dans les Circonscriptions, en appliquant les *Lignes d'identité pédagogique*, le développement des Centres Pauliniens d'Étude en Communication et la collaboration réciproque entre eux.

2.2.2.

- recherche et propose, par l'intermédiaire du *Comité Technique International pour l'Apostolat* (CTIA), de nouvelles modalités d'apostolat dans le domaine numérique.

2.2.3.

- élabore, dans le respect des Constitutions (cf. art. 76) et à travers le CTIA, des lignes directrices pour la pastorale paulinienne dans les paroisses qui nous sont confiées.

Priorité

2.3.

Promouvoir la collaboration entre les Circonscriptions en vue de nouvelles expériences de formation, apostoliques et administratives.

Lignes d'action

Que le Supérieur général avec son Conseil :

2.3.1.

- promeuve le transfert de confrères entre Circonscriptions pour une expérience multiculturelle dans l'étude et l'apostolat, en établissant des critères qui en orientent la réalisation.

2.3.2.

- redéfinisse, à travers le CTIA, les Organismes continentaux (CIDEP, CAP-ESW, GEC) et perfectionne les modalités de collaboration apostolique entre Circonscriptions, pour un apostolat plus efficace.

2.3.3.

- garantisse, par l'intermédiaire du CTIA, la convergence entre la SOBICAIN et le Centre biblique Saint-Paul pour un apostolat unique et plus efficace de la Parole de Dieu.

2.3.4.

- organise l'Economat Général de manière à permettre une vision actualisée du patrimoine et de l'économie de la Congrégation pour une politique de gestion transparente et coordonnée avec les Circonscriptions.

Troisième noyau
...être des artisans de communion
UNE CONGRÉGATION SYNODALE

Priorité

3.1.

Assumer la synodalité comme manière de penser et d'agir au sein de notre Congrégation, avec la Famille paulinienne, avec nos collaborateurs et avec l'Eglise locale, pour l'annonce de l'Évangile.

Lignes d'action

3.1.1.

Que tout Paulinien ayant un devoir dans la gestion :

- valorise les collaborateurs, en tenant compte de leurs compétences et de leurs rôles, en les rendant coresponsables dans notre mission.

3.1.2.

Que le Supérieur local avec sa propre communauté :

- favorise l'ouverture, l'accueil, l'écoute et le dialogue avec les jeunes, en promouvant – là où cela est possible – des activités adaptées au contexte local, pour entrer dans leur mentalité et générer un enrichissement mutuel.

Que le Supérieur général et les Supérieurs de Circonscription avec leurs Conseils :

3.1.3

- assurent, pour ceux qu'ils ont respectivement nommés au service de l'autorité, une formation spécifique à leur rôle dans la perspective de la synodalité.

3.1.4.

- soient promoteurs de projets et de programmes communs dans le domaine de l'animation des vocations, de la formation et de l'apostolat, avec la Famille Paulinienne, selon leurs compétences respectives.

Que le Supérieur général avec son Conseil :

3.1.5.

- redémarre le processus de révision et de mise à jour des *Constitutions et Directoire* et, successivement, de toute réglementation particulière, les rendant conformes au chemin de l'Eglise et de la Vie consacrée, à l'évolution de la culture de la communication et à la réalité actuelle de notre Congrégation. Qu'à l'Assemblée intercapitulaire soit présenté l'état d'avancement de ce travail.

3.1.6.

- donne une continuité au processus pour la définition de l'identité de nos *Instituts Pauliniens de Vie Séculière Consacrée*.

3.1.7.

- qu'il promeuve, en dialogue avec les Supérieurs des Circonscriptions et en respectant la réglementation, des modalités pour impliquer des représentants des *Instituts Pauliniens de Vie Séculière Consacrée* et de l'*Union des Coopérateurs Pauliniens* dans les moments des Assemblées et des Chapitres ou dans d'autres événements significatifs de notre Congrégation.